

INFO RSG

Bureau coordonnateur de la garde
en milieu familial Villeray-La Petite Patrie



La trottinette carottée

au  de l'Île!

Octobre 2012
Volume 7 n°3



VIVE

L'AUTOMNE!



Table des matières:

Mot de la direction	p. 1
Mot administratif	p. 2
Mot pédagogique	p. 2-4

Avec cet envoi, vous trouverez...

- Bordereau de paiement période 13
- Calendrier du mois d'octobre
- Info parents
- Coupon-réponse cartes de visite-RSG
- Calendrier des formations
- Publicité: RSG/Parents: Collaborer, un gage de réussite?



*Ce qu'il y a parfois de beau avec
l'automne, c'est lorsque le matin se lève
après une semaine de pluie, de vent et
brouillard et que tout l'espace,
brutalement, semble se gorgier de soleil.*

Victor-Lévis Beaulieu

Le mot de la direction

Bienvenue à La trottinette carottée

Mesdames Mirna Vasquez, Marie-Dina Dorcelly, Maria Ofelia Matamoros et Myriam Benavides ont obtenu une reconnaissance du conseil d'administration. Elles sont motivées à travailler avec les jeunes enfants et elles peuvent compter sur le soutien de notre équipe pédagogique et administrative.

Après avoir déménagé dans d'autres quartiers, mesdames Adelaïda Camacho et Marie-Danielle Lhérisson sont finalement revenues ouvrir leur service de garde dans notre territoire.

Départ

Madame Carole Boismenu a décidé de fermer son service de garde et Madame Marlie André l'a déménagé dans un autre secteur. Je leur souhaite bonne chance à toutes les deux.

Cours de secourisme

Il nous arrive à l'occasion, de recevoir de la part d'une RSG ou de quelqu'un qui travaille avec elle, un certificat de secourisme suivi avec la CSST.

Il ne nous est malheureusement pas possible de reconnaître un tel certificat car le volet "garderie" n'est pas inclus dans ce genre de cours.

Pour pouvoir agir efficacement avec les enfants, il faut nécessairement avoir suivi un cours portant sur le milieu de garde, sinon, la santé de l'enfant pourrait être compromise. De plus, vous devez vous protéger en étant bien couverte par votre assurance, au cas où un problème arriverait.

Halloween

Cette année encore, nous distribuerons des friandises aux enfants qui fréquentent votre service de garde. Nos conseillères seront présentes de 9 heures à 11 heures, à 2 endroits différents: au parc Tillemont et devant les bureaux de La trottinette carottée.

Lancement du livre et du CD de comptines

Toutes les RSG sont cordialement invitées le 27 novembre prochain pour l'inauguration du projet comptines et vous recevrez aussi d'ici quelques semaines, des invitations, pour vous et aussi vos parents.



C'est l'automne, c'est confirmé!

Je fais quelques rappels afin de remettre à jour les mémoires, d'informer les nouvelles RSG ainsi que de respecter les règlements et certaines politiques internes du BC.

ABSENCE DE L'ENFANT AVANT LE DÉBUT DE FRÉQUENTATION

Le Bureau coordonnateur ne peut pas verser de subventions pour un enfant si celui-ci n'a pas commencé à fréquenter le service de garde, c'est-à-dire que l'enfant doit être présent dès le premier jour de garde.

D'autre part, la RSG ne peut pas percevoir de paiement du parent avant de commencer à exécuter son obligation, tel que stipulé dans la Loi sur la protection du consommateur.

SUBVENTIONS AU 1^{ER} AVRIL 2012

-Base 0-59 mois (PCR) : 26.10\$ par jour

-Enfant 0-17 mois (Poupon) : 10.18\$ par jour

-Enfant handicapé (volet B) : 33.10\$ par jour

-Enfant ECP (parent sur aide sociale) : 7.00\$ pour les 2.5 premiers jours de la semaine. (Selon le détail suivant)

CALCUL DE LA SUBVENTION ECP

Comme les 2.5 premiers jours de la semaine sont toujours considérés ECP : c'est-à-dire le lundi, le mardi et le mercredi matin, la subvention est versée à la RSG pour ces 2 journées et demie.

Pour un enfant dont l'entente est à 5 jours/semaine, la subvention versée à la RSG se calcule de cette façon :

$$2.5 \text{ jours} \times 7\$ = 17.50 \text{ \$/semaine} \times 2 \text{ semaines} = 35 \$.$$

Les journées prédéterminées (jours fériés)
Vous ne pouvez pas réclamer l'allocation (subvention) ECP pour ces journées. Donc, dans la période dans laquelle un jour férié tombe, il ne faut pas l'inclure dans le calcul des subventions réclamées.

Les journées non déterminées (jours de vacances obligatoires)
Vous devez réclamer l'allocation (subvention) ECP pour les journées non déterminées sur la réclamation de la subvention.
Tapez pour saisir le texte

Lorsque le parent qui recevait des prestations d'aide financière de dernier recours, ne les reçoit plus ou commence à travailler, vous devez en aviser le BC.

NOUVELLE INSCRIPTION

Comme vous le savez déjà, nous n'enregistrons pas de dossier incomplet. Les subventions pour un enfant vous sont versées à partir de la date où son dossier est complet, tel que l'exige le Règlement.

Soyez vigilante et informez les parents que tous les documents sont exigés à l'inscription

La décision d'accueillir la demande du parent est accordée par le Bureau coordonnateur, c'est pour cela que la RSG doit attendre l'accord du bureau coordonnateur avant de commencer à garder un enfant. La date du début de garde ne peut être antérieure à la date de la décision. La décision ne peut être rendue par le BC tant qu'il n'a pas tous les documents exigés par le ministère sur la «Demande d'admissibilité à la contribution réduite».

ATTESTATION DES SERVICES DE GARDE FOURNIS

La RSG est tenue selon l'article 20 du Règlement sur la contribution réduite de transmettre SANS DÉLAI au BC une copie de l'Attestation des services de garde fournis et ceci peu importe la raison du départ de l'enfant.

Ce document est essentiel pour le BC, car il nous permet d'enregistrer le départ d'un enfant peu après qu'il ait quitté.

À ce moment là, lors du paiement, nous savons si un enfant a cessé de fréquenter et ne sommes pas obligés de faire des vérifications et de vous appeler pour savoir ce qui s'est passé si un enfant n'apparaît plus sur la réclamation de subvention. C'est une obligation du Règlement et ce n'est pas sans raison que l'Attestation est demandée.

→ Même si vous écrivez la date de départ sur la Fiche d'assiduité de l'enfant, ce document nous arrive bien après le départ de l'enfant et ne nous permet pas de traiter l'information à temps.

→ Même si l'enfant part à l'école et que ce papier n'est pas nécessaire à l'école, il est essentiel à la gestion des subventions au BC.

La RSG doit également inscrire la date de départ de l'enfant sur sa réclamation de la subvention dans la colonne prévue à cette fin.





Je vous présente un petit bijou de texte,
écrit par Louis-Simon Ferland.
Bonne lecture !



Réussir son Terrible Two - Guide à l'usage des enfants de deux ans

Une maison a beau être hermétique et solidement construite, un ouragan peut tout de même la frapper de l'intérieur. En fait, ça se produit dans toutes les maisons où vit un enfant de deux ans. On se demande parfois comment font nos gentils démons pour nous faire grimper dans les rideaux si souvent. Voici en grande primeur LEUR guide de référence en matière de crises :

La crise du Non :

Il s'agit du niveau de départ de cette belle aventure. On commence par dire non, puis on ajoute les variantes. Non au bain, non au souper, non au lavage des mains, non au dodo... Avec l'expérience, on peut se permettre des extras : coups de pieds, coups de poings, culbutes et pirouettes diverses pour échapper au contrôle des parents. Cette crise permet aussi de faire perdre un temps précieux aux parents pressés et de transformer une corvée de 30 secondes en épopée d'une demi-heure.

La crise hollywoodienne :

On se jette par terre, on s'effondre, on joue la totale. Il est important de démontrer une immense détresse, de paraître abattus par la douleur insoutenable de se faire refuser un biscuit au chocolat avant le souper. Un bon contact de tout le corps avec le plancher est essentiel durant ce spasme physico-émotionnel.

La crise molle :

Une méthode simple et efficace surtout quand les parents semblent pressés ou essaient de nous mettre des vêtements. On s'efforce alors de devenir aussi consistants que de la purée de pomme : impossible de tenir sur nos pattes. Variante intéressante : devenir complètement rigide lorsqu'on tente de nous asseoir dans le siège d'auto.

La crise de l'idée fixe :

L'idée fixe en question peut-être une activité, une phrase ou une question anodine dont on ne peut se départir. À la base, l'idée n'a rien de bien méchant, mais répétée 412 fois en quelques minutes, elle produit son effet sur un parent exaspéré. Celui-ci use parfois de subterfuges afin de nous changer les idées, mais c'est peine perdue. Se termine habituellement par une autre crise, pigée au hasard.

La crise du Moi-Maintenant :

En tant que membres du « Terrible Two », nous sommes en droit d'exiger que TOUT nous soit dû, au moment où on le souhaite. Il est inutile de partager quoi que ce soit, pas même la télé avec les parents. Il n'est pas question non plus de nous faire patienter pour aucune raison lorsque l'on souhaite quelque chose. Toute infraction à cette règle nous permettra de hurler haut et fort notre indignation.

La petite révolte :

Une méthode éprouvée qui consiste à faire volontairement tout ce qui n'est pas permis, juste pour voir la réaction des parents. Les règles « on ne tape pas, on ne mord pas, on ne dessine pas sur les murs, on ne vide pas la baignoire sur le plancher de la salle de bain, etc » sont vraiment agréables à outrepasser. Le mieux est encore de transgresser les consignes en regardant les parents droit dans les yeux, tout en arborant un magnifique sourire. Effet garanti.

La statue hurlante :

Une crise simple et efficace. Consiste à rester immobile, les mains contre le corps, les yeux fermés, et à pleurer en hurlant le plus fort possible jusqu'à ce que quelque chose arrive. La concentration est

essentielle : on doit donner l'impression aux parents que notre vie est en jeu.

La honte publique :

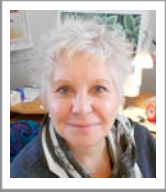
Le truc est vieux comme le monde : profiter de la présence d'autres personnes pour décupler la portée de notre crise. Le centre commercial est un bon endroit pour s'y entraîner. On peut aussi agir en véritable diable devant la visite ou attirer l'attention sur nos mauvaises manières dans une réunion familiale. Le but étant de faire passer les parents pour des gens irresponsables.

La grève de la faim :

À l'heure des repas, les moyens de pression sont simples et directs. Refuser de manger et/ou exiger autre chose (préférentiellement sucré ou introuvable). Variante divertissante : Il est particulièrement drôle de voir le visage des parents lorsqu'on refuse de manger ce qu'ils considèrent être notre mets préféré. Pour plus de succès, variez les plaisirs et parsemez vos journées de quelques bons moments. La confusion de vos parents n'en sera que plus grande.

* * *

Ah ! Les magnifiques moments... Il paraît que l'étape du « Terrible Two » est nécessaire aussi pour les parents. Il n'y a pas de grand secret, il faut simplement essayer de vivre cette première adolescence avec sérénité... Et pendant ce temps, en regardant aller ses parents, l'enfant est convaincu que le « Terrible Two », ce sont ces deux-là...



DES MAISONS LUMINEUSES ET CHALEUREUSES !!



Pour La trottinette carottée, nous pensons qu'un des piliers de la QUALITÉ DE SERVICE que vous offrez est l'environnement dans lequel vous agissez. Nous cherchons à vous aider à toujours l'améliorer et vous soutenir dans ce domaine. Nous avons décidé de vous parler d'AMÉNAGEMENT cette année. Vous trouverez donc tout au cours de l'année :

- Des chroniques régulières sur le sujet dans les info RSG.
- Des rencontres pour en discuter et se passer des idées.
- Des visites de RSG entre elles, si elles le désirent, afin de voir d'autres aménagements.
- De la formation sur le sujet.
- Des conseillères disposées à vous aider dans cette tâche.
- Et autres.....suggestions que vous voudrez bien nous donner !

SUR CE SUJET, NOUS VOUS INVITONS A UNE TROTT-RENCONTRE LE MARDI 23 OCTOBRE À 18H45 AU BC, animée par Denisa et Martine, (appeler pour confirmer présence. Apportez aussi des photos de vos aménagements !)

Que les enfants soient gardés dans un milieu qui leur est familier et naturel, à savoir une résidence familiale, est un des facteurs le plus attirant de la garde en milieu familial.

Tandis que les autres modes de garde sont obligés d'improviser pour « créer » des coins pour les activités domestiques, pour les jeux tranquilles, pour les périodes de repos et de sieste, ces lieux sont déjà intégrés à votre maison. Votre défi consiste simplement à adapter votre résidence pour le déroulement agréable et adéquat

des activités de la journée, en ayant toujours en tête le bien-être des enfants et le vôtre.

Que vous soyez une nouvelle RSG, qui organise son milieu ou que vous soyez une « ancienne », vous devez réfléchir souvent, entre autres, à deux aspects importants. D'abord il faut songer à l'organisation de l'espace – où jouent les enfants ? où dorment-ils ? où mangent-ils ? Ensuite vous devez vous assurer que vous vous êtes débarrassés de tous les dangers qu'une résidence privée peut présenter pour les enfants.

Le temps et l'énergie que vous accorderez à bien préparer votre résidence, ou bien à changer ce qui existe pour l'améliorer, seront bien investis. Une maison sécuritaire et bien aménagée, avec suffisamment d'espace de rangement pour faciliter la mise en ordre, sera accueillante pour les enfants et agréable comme milieu de travail pour vous. N'oubliez pas aussi que votre propre famille a besoin d'espace libre. En grande partie, les décisions quant à l'aménagement de votre maison vont dépendre de l'espace dont vous disposez. Si votre maison est suffisamment spacieuse pour que deux ou trois pièces soient réservées aux activités des enfants que vous gardez, votre organisation en sera de beaucoup simplifiée. Par ailleurs, même un petit appartement ou une petite maison, si la planification et l'aménagement sont bien faits, pourra être adapté aux besoins des enfants, sans pour autant donner l'impression d'habiter une garderie ou un magasin de jouet !

* Inspiré du Livre de Dee Dunster «Un guide pour la RSG»

On sort de la tanière...

L'HEURE DU CONTE

Les samedis et les mardis
Heure du conte pour les 3 à 5 ans et leurs parents. Des histoires hautes en couleur, mais aussi des projections, des surprises, des jeux et des bricolages. De 10h30 à 11h30. Gratuit. Au Théâtre Inimagimô de l'espace jeunes de la Grande Bibliothèque. Au 475, boul. De Maisonneuve Est. Pour des laissez-passer visitez : www.banq.qc.ca et cliquez sur Activités. Billetterie. 514 873-1100

DANCE BOLLYWOOD

Le dimanche 14 et 28 octobre
Atelier de danse Bollywood pour parent-enfant (3 à 8 ans) au Studio Caravane, 903, rue St-Zotique Est, (métro Beaubien). À 10 h. 10 \$ pour (parent-enfant). Renseignements: info@bolly4kids.com ou au Studio caravane: 514 890-6055
www.bolly4kids.com

ESPÈCES DE COURGES!

Du 15 septembre au 4 novembre
Découvrez le monde inusité des cucurbitacées grâce à l'exposition Espèces de courges! présentée gratuitement dans le Jardin du Gouverneur du Château Ramezay.

Renseignements: 514 861-3708
www.chateauramezay.qc.ca

